

>> L'accompagnement individualisé

Il s'adresse à tous les élèves pour tout mode de prise en charge pédagogique (soutien, aide individualisée, tutorat, modules de consolidations...). Les heures peuvent être cumulées dans des actions communes à plusieurs divisions.

Pour pallier la baisse des moyens, compenser les effets des nouvelles dotations, les établissements se servent où ils peuvent, notamment dans les 210 h d'accompagnement individualisé qui servent de variable d'ajustement. C'est la capacité d'accompagner les élèves pour faciliter leur réussite qui est diminuée d'autant. Résultat d'une politique incohérente, les élèves auront moins de temps pour une formation aux contenus identiques et sans moyens d'accompagnement : cherchez l'erreur !

De surcroît, **le SE-UNSA s'oppose fermement au paiement des heures d'accompagnement en HSE alors qu'elles constituent des horaires réglementaires et sont partie intégrante des services**

>> Les conditions d'enseignement se dégradent

Avec l'optimisation des structures, les effectifs augmentent dans les classes. Des sections sont regroupées en enseignement général. Les enseignants voient leur charge de travail augmenter, avec l'organisation de CCF supplémentaires, les réunions de concertation, la construction des projets...

>> BTS : où ?

Il n'y a pas eu d'augmentation significative de postes de PLP, ni de places d'élèves en sections BTS.

Le SE-UNSA exige le respect des engagements négociés et demande un accompagnement, un suivi individualisé des élèves issus de LP pour une meilleure réussite en BTS.

>> Les passerelles : encore une belle annonce...

Les passerelles annoncées entre les différents parcours ne sont que de beaux effets d'annonces... encore..... Dans les rectorats et les établissements rien n'est garanti pour assurer l'accueil des élèves « passerelles » ni en moyens, ni en organisation.

>> Le BEP : une imposture

Les formations BEP sont abrogées à l'exception de 4. Elles sont remplacées par une certification intermédiaire de niveau V, appelée BEP rénové validé par 5 épreuves dont 4 au moins en CCF au cours du bac pro. Ce BEP n'est plus obligatoire pour l'obtention du bac pro.

Appeler BEP rénové un diplôme qui n'a plus rien à voir avec un BEP ni en temps de formation, ni en reconnaissance professionnelle ni en référentiels de diplôme est de nature à duper parents et élèves sur sa valeur. Le SE-UNSA s'oppose à la décision de supprimer unilatéralement toutes les sections de BEP sans concertation alors que certaines sont reconnues par les professionnels, porteuses d'emplois ou constituent un tremplin pour une poursuite d'étude.

>> Pas assez de création de CAP

Le CAP est le seul diplôme de niveau V encore disponible. L'offre de formation diminue. Il doit y avoir une création suffisante de CAP.

Nombre d'élèves se retrouveront en BP3 en difficulté dans un parcours accéléré sans souplesse. ...